



natagora

NATAGORA 2030

**Strategie quinquennale
2026-2030**



« Si vous ne savez pas où vous allez, n'importe quelle route vous y mènera. »

Lewis Carroll

Élaborer une stratégie est un moment charnière dans la vie de toute organisation. C'est un exercice d'introspection fondamental, qui invite à faire le point, à regarder lucidement les acquis et les défis, et à tracer collectivement le chemin à suivre. Pour Natagora, cette stratégie 2026-2030 est le fruit d'une large consultation menée avec toutes les forces vives de notre association — équipes professionnelles, volontaires, membres, partenaires — qui, chacune à leur manière, façonnent et nourrissent notre action au quotidien.

Dans un contexte où la biodiversité continue de décliner malgré des progrès locaux notables, il est plus que jamais nécessaire de renforcer notre impact. Les pressions sur la nature restent intenses, et le contexte politique est aujourd'hui plus complexe qu'il y a cinq ans. Ce nouveau cycle stratégique se construit donc à la fois dans l'urgence et dans la conviction : l'urgence de protéger ce qui peut encore l'être, et la conviction profonde que le travail de terrain, mené avec rigueur, passion et engagement, peut encore faire la différence.

Nous avons également tenu compte d'une réalité interne : Natagora a considérablement grandi ces dernières années. Cette croissance nous oblige à repenser notre fonctionnement, à renforcer notre efficacité organisationnelle, à assurer la pérennité et la diversification de nos financements, mais aussi — et surtout — à prendre soin des femmes et des hommes qui portent nos actions. Le bien-être, la satisfaction et l'implication durable de nos équipes sont au cœur de nos préoccupations.

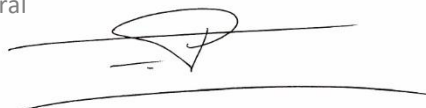
Plus que tout, cette stratégie met au cœur de notre action celles et ceux qui incarnent Natagora sur le terrain : nos volontaires. Leur engagement est notre moteur, leur présence dans nos territoires notre force. C'est avec eux, pour eux, que nous avons dessiné cette nouvelle feuille de route.

Ces cinq prochaines années seront importantes. Cette stratégie est un appel à l'action, à l'engagement, à la détermination. Ensemble, poursuivons notre mission : protéger, restaurer, et faire aimer la nature.

Christian Verschuere
Président



Philippe Funcken
Directeur général



CONTEXTE.....	1
MISSION.....	3
VALEURS	5
VISION	6
OBJECTIFS STRATÉGIQUES.....	10

CONTEXTE

La biodiversité en déclin, malgré quelques progrès

Aujourd'hui, six des neuf limites planétaires ont été dépassées, dont l'érosion de la biodiversité. Selon les évaluations de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), environ 25 % des espèces évaluées sont menacées d'extinction au niveau mondial.

Depuis 1970, l'abondance moyenne des vertébrés a décliné de 40 % en moyenne. Plus de 75 % des écosystèmes terrestres et 66 % des écosystèmes marins ont été gravement altérés par les activités humaines. Ces tendances sont principalement dues aux changements d'usage des terres et des mers, à l'exploitation directe des ressources, au changement climatique, à la pollution et aux espèces exotiques envahissantes.

Le déclin de la biodiversité est aussi observé en Wallonie. Sur les 2 208 espèces évaluées, appartenant à 9 groupes taxonomiques, 30 % sont menacées de disparition régionale. Presque tous les habitats reconnus comme d'intérêt communautaire sont toujours évalués en mauvais état de conservation, même si 30% d'entre eux montrent des signes d'amélioration grâce aux mesures prises. Depuis 1990, les effectifs des 80 espèces d'oiseaux les plus répandues de Wallonie ont décliné de plus de 20 % en moyenne.

Malgré ce tableau sombre, localement, de nombreux projets centrés sur la restauration des milieux et des actions ciblées sur les espèces portent leurs fruits et ne demandent qu'à être étendus pour atteindre les objectifs internationaux et régionaux en matière de biodiversité.

Un contexte politique moins favorable

Les élections de 2019, poussées par les grandes marches en faveur du climat, ont débouché sur une législature 2019-2024 favorable aux objectifs poursuivis par Natagora. À tous les niveaux, des résultats importants ont été engrangés. À l'international, la convention sur la biodiversité a accouché des accords de Montréal/Kunming (COP 15), avec plus récemment un cadre de financement (COP 16). Au niveau européen, la loi de restauration de la nature (LRN) donne un cadre pour des programmes de restauration des milieux naturels dans toute l'Europe, et donc aussi en Wallonie et à Bruxelles. Au niveau wallon, la déclaration de politique régionale fait explicitement référence à l'objectif de protéger strictement 5 % du territoire wallon d'ici 2030. La carte du réseau écologique devrait être publiée en 2025. Un nouveau schéma de développement territorial (SDT) devrait permettre aux communes d'avoir une approche plus efficace de l'aménagement du territoire. Enfin, la création des deux parcs nationaux devrait rendre encore plus visibles et plus cohérentes les actions de protection de la nature.

Ce sont ces acquis qu'il faudra défendre et préserver et sur lesquels il faudra construire. Et ce ne sera pas chose simple, tant la donne politique a considérablement changé en 2024. À tous les niveaux de pouvoir, compétitivité des entreprises, pouvoir d'achat, et défense/armement sont désormais prioritaires, au détriment des politiques de solidarité et de protection de l'environnement. Les reculs en matière de réglementation se font déjà sentir, par exemple au niveau agricole. Pour ne rien arranger, les finances publiques, particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, sont dans un état désastreux, et il y a une volonté politique de les rééquilibrer en faisant des économies drastiques. Plus gravement, même si la Belgique semble encore relativement épargnée pour le moment, les atteintes à la démocratie, à la société civile et à la science sont nettement perceptibles. Tout cela indique que, tant au niveau des politiques publiques qu'au niveau des financements publics, les années à venir seront difficiles.

Protection de la nature et économie: une équation compliquée

L'accent mis sur la croissance économique, mesurée exclusivement par le PIB, la ré-industrialisation de l'Europe, la concurrence et la compétition, l'accaparement anthropocentrique et utilitariste des ressources et des territoires, ainsi que le consumérisme, ne font pas bon ménage avec l'ADN et l'esprit prévalant au sein des associations de protection de la nature. Ces priorités sont antinomiques par rapport à la sobriété, l'humilité, la bienveillance, la coopération, la centralité du vivant et l'agroécologie qui sont les bases de nos valeurs. Un courant de pensée important estime que la nature a uniquement une valeur intrinsèque inestimable et donc incompatible avec toute conception de valorisation économique. Il en résulte alors souvent un rejet de tout ce qui est lié au développement économique, au monde de l'entreprise, au capitalisme.

Pour surmonter cet antagonisme et cette apparente incompatibilité, plusieurs organisations internationales ont mis en évidence la relation entre économie et nature. Ainsi, le WEF, s'appuyant sur une étude de PwC, a démontré que la moitié du PIB mondial dépendait de la nature. D'autres ont montré l'impact négatif du dépassement des limites planétaires sur l'économie. Par ailleurs, les études sur les services écosystémiques et les solutions basées sur la nature commencent à quantifier l'impact positif que peuvent avoir les investissements en faveur de la protection des milieux naturel et de la biodiversité. Ainsi, selon une étude réalisée en Brabant flamand, 1€ investi rapporterait 8€ en services écosystémiques divers (santé, prévention des inondations, stockage de carbone, tourisme). À l'échelle européenne, la Commission européenne a estimé que le réseau Natura 2000 générerait des bénéfices économiques de l'ordre de 200 milliards d'euros par an, en termes d'emploi, de tourisme, et de services écosystémiques divers, avec un retour sur investissement de 5,50 € pour chaque euro investi.

Par ailleurs, dans une perspective un peu plus lointaine, plusieurs penseurs réfléchissent à de nouveaux modèles économiques, basés par exemple sur la robustesse comme alternative à la performance.

Enfin, et en dépit d'un climat politique défavorable, bon nombre d'entreprises reconnaissent la nécessité d'évaluer et d'atténuer l'impact de leurs activités sur les milieux naturels. Elles sont en recherche et preneuses d'expertise et Natagora a une carte à jouer dans ce domaine.

Une population de plus en plus consciente

Malgré un contexte politique défavorable, une majorité des citoyens et citoyennes en Europe sont conscients de la dégradation de l'environnement, de l'impact sur leur santé, et souhaite des mesures concrètes. Le dernier Eurobaromètre de 2024 montre que plus des trois-quarts des Européens (78 %) s'accordent à dire que les questions environnementales ont un effet direct sur leur vie quotidienne et leur santé. Et plus de quatre répondants sur cinq (84 %) estiment que la législation environnementale de l'UE est nécessaire pour protéger l'environnement dans leur pays.

Les périodes de confinement durant la crise du COVID-19 ont montré l'attachement à la nature et révélé l'importance des espaces naturels de proximité.

Et même si la montée des populismes, des extrêmes droite, de la désinformation, et les manifestations agricoles de 2023 ont libéré la parole anti-écologiste, nous croyons qu'elle est le fait d'une minorité très vocale, et qu'au contraire la majorité silencieuse reste inquiète et consciente de la dégradation des milieux naturels et du besoin de protection de la nature. C'est donc sur ce terrain fertile que nous devons continuer à construire nos actions de sensibilisation.

Natagora, bilan quinquennal

La stratégie 2021-2025 avait deux grands objectifs: faire de la biodiversité une grande cause et renforcer le réseau écologique, avec un focus particulier sur les milieux ouverts et la ville. La montée en puissance de nos activités en plaidoyer politique, l'augmentation du nombre de membres, le démarrage de campagnes inédites, notre travail scientifique, et les moyens publics exceptionnels alloués par le gouvernement précédent ont permis de faire progresser le premier objectif. Un bémol reste notre notoriété auprès du grand public qui est encore à améliorer.

Les acquisitions et locations longue durée de 1 200 ha de terrains dédiés à la protection stricte et à la restauration au cours des cinq dernières années et la progression très significative de notre Réseau Nature auprès des particuliers et des entreprises (+170% en nombre de participants et +80% en surface) ont permis, elles, de faire avancer le deuxième objectif. Néanmoins, force est de constater que la biodiversité en milieu agricole reste problématique et que nos relations avec les agriculteurs demeurent tendues. Également, notre travail de gestion et de maintien des milieux naturels est très peu visible par le manque de structures d'accueil et de visibilité des réserves Natagora. Enfin, la biodiversité en ville, malgré quelques initiatives individuelles remarquables, ne fait pas encore l'objet d'un programme d'ampleur structuré sur l'ensemble du territoire.

A l'issue de cette stratégie quinquennale, les finances de Natagora sont saines. Toutefois, l'état désastreux des finances publiques et le climat politique évoqués plus haut devront conduire à la prudence et à la recherche de diversification des sources de financement.

L'association jouit d'un excellent capital 'sympathie' et d'une légitimité forte, fruit de ses compétences en matière de suivi scientifique des espèces, de gestion et restauration des milieux naturels, de sensibilisation et de formation. Toutefois, Natagora manque d'expertise pour pouvoir aborder avec confiance et efficacité des thèmes émergents comme les relations entre nature et santé, le déploiement des infrastructures d'énergies renouvelables, ou les relations entre économie et services écosystémiques. Le soutien aux groupes de volontaires a été renforcé ces dernières années, mais reste globalement sous-staffé en fonction des besoins exprimés. Enfin, les faiblesses et l'obsolescence des systèmes informatiques ont été mises en évidence et font l'objet d'un projet majeur de remise à niveau avec l'installation d'un programme de gestion intégrée (ERP).

MISSION

« Natagora est une association-phare de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles. Elle est un acteur engagé de la société et sa mission est de:

- **PROTÉGER** et restaurer les milieux naturels
- **CONNAÎTRE**, faire connaître, et protéger la faune et la flore sauvage, et la biodiversité
- **SENSIBILISER** et former les citoyens et citoyennes à l'importance du vivant
- **PLAIDER** et militer pour la nature dans les politiques publiques et dans la transformation de la société.

Actifs sur l'ensemble du territoire, les milliers de volontaires de Natagora s'impliquent localement dans ses 25 régionales et sa centaine de commissions de gestion, pôles, et groupes de travail spécialisés.

Natagora est, avec l'association flamande Natuurpunt, partenaire de BirdLife International pour la Belgique. »

GLOSSAIRE : Certains termes utilisés dans l'énoncé de mission ont suscité beaucoup de discussion, et parfois de l'inconfort, lors de l'élaboration du plan stratégique. Afin d'apporter de la clarté et de favoriser une signification et interprétation commune, ils sont explicités ici en détail.

nature:	<i>La nature désigne l'ensemble du monde vivant ou abiotique et de ses dynamiques, dans une vision globale, sensible et accessible. Le terme 'nature' est utilisé ici dans la première ligne de l'énoncé de mission et d'identité de l'association ('protection de la nature') parce qu'il est à la fois bien compris du grand public (et donc préféré ici au terme 'biodiversité', plus scientifique), et plus spécifique par rapport à notre mission principale que le terme 'environnement', par exemple. Chez Natagora, ce mot évoque les milieux comme les forêts, les zones humides, les prairies, et même les jardins et les parcs urbains sous certaines conditions, mais aussi toutes les espèces vivantes. Parler de nature, c'est donc aussi parler de notre lien profond avec le vivant : l'humain en fait pleinement partie. Il en dépend pour son alimentation, son bien-être, son équilibre physique et mental, mais il est aussi l'un des acteurs incontournables aujourd'hui. Préserver la nature, c'est donc préserver les conditions de notre propre vie sur Terre, tout en reconnaissant notre responsabilité envers les autres formes de vie, communes et remarquables. La nature est un bien commun, une source d'émerveillement, de connaissance, et un espace de cohabitation entre les espèces — humaine comprise.</i>
biodiversité:	<i>La biodiversité désigne la variété du vivant à tous les niveaux : des gènes aux espèces, des écosystèmes aux interactions qui les relient. C'est une notion scientifique qui permet de mesurer l'état de la nature, sa richesse, sa robustesse et sa résilience. C'est la raison pour laquelle il est utilisé ici en relation avec les verbes liés aux activités de notre département Études.r</i>
vivant:	<i>Le vivant désigne l'ensemble des êtres animés — humains et non-humains — qui partagent la planète. Chez Natagora, nous utilisons ce terme pour insister sur l'interdépendance de toutes les formes de vie et sur la nécessité de les protéger ensemble. Parler de « vivant », c'est élargir notre regard au-delà des espèces rares ou charismatiques. C'est partager et sensibiliser à une approche philosophique (voir par exemple Morizot et d'autres) qui vise à remettre l'homme dans un ensemble plus large plutôt qu'au sommet d'une pyramide ou à l'extérieur de son environnement. C'est donc inclure aussi les sols, les insectes, les plantes communes, les cycles naturels et l'humain comme faisant partie d'un tout.</i>
milieux naturels:	<i>Le terme « milieux naturels » désigne ici l'ensemble des espaces qui hébergent une diversité de formes de vie spontanées, qu'ils soient remarquables ou ordinaires, sauvages ou semi-naturels, protégés ou situés en zones habitées. Cela inclut aussi bien des réserves naturelles que des prairies agricoles riches en biodiversité, des friches urbaines ou encore des haies, des bosquets et même des jardins quand les pratiques de gestion sont adaptées. Le terme, dans son acception large définie ici, fait donc référence à toutes les activités de notre département Conservation ainsi qu'au programme Réseau Nature.</i>
militer:	<i>Militer, c'est s'engager activement en faveur d'une cause. Pour Natagora, cela signifie défendre la nature et le vivant avec détermination, en agissant dans les sphères sociales, politiques, culturelles et économiques. L'association prête une voix indépendante aux sans-voix — les milieux naturels et les espèces qui les peuplent — fondée sur la rigueur scientifique, l'expérience de terrain et les valeurs humanistes de l'association.</i> <i>Chez Natagora, la militance repose avant tout sur le plaidoyer: intervenir de manière structurée et argumentée, avec diplomatie, mais fermeté, pour faire évoluer les lois, les politiques, les décisions publiques, et leur mise en œuvre en faveur de la nature. C'est pourquoi le verbe 'militer' intervient en complément du verbe 'plaider'. De manière générale, la priorité est donnée au dialogue et à la coopération. Quand la situation l'exige, Natagora peut prendre un rôle d'objecteur de conscience, de lanceur d'alerte ou de chien de garde. Militer peut ainsi prendre des formes diverses, mais toujours dans le respect de la loi : interpeller les décideurs, participer à des actions ou manifestations collectives, engager une procédure juridique, remettre des avis dans des procédures officielles, demander des auditions parlementaires, publier des prises de position et des mémorandums, sensibiliser l'opinion publique ou encore faire avancer les politiques environnementales par le biais de campagnes ciblées.</i>

VALEURS

A quoi servent les valeurs ?

Les valeurs sont le socle de la culture d'une organisation, un élément fondamental de la cohésion. Les valeurs sont ce qui nous ressemble et ce qui nous rassemble. Partagées et incarnées par toutes et tous, elles constituent un outil essentiel pour guider nos décisions et nos actions.

Les trois valeurs de Natagora: ENGAGEMENT, COOPERATION, ET RIGUEUR SCIENTIFIQUE

ENGAGEMENT

Nous aimons la nature et nous la défendons farouchement, elle en a tellement besoin.

- ⇒ Nous nous engageons avec enthousiasme, dynamisme et énergie dans le combat qui nous unit pour la protection de la nature

La nature est résiliente, créative, obstinée... nous aussi.

- ⇒ Nous faisons preuve de courage et d'audace même dans les contextes et situations difficiles

Notre passion est contagieuse, et c'est tant mieux, c'est le but.

- ⇒ Nous nous efforçons, en partageant notre passion, de sensibiliser le public et les autorités à agir en faveur de la nature et de la biodiversité.

COOPERATION

Nos volontaires, notre staff, nos membres, nos soutiens, sont les organes vitaux de notre association.

- ⇒ Nous recherchons le travail en commun et en équipe et donnons priorité au collectif pour la réalisation des projets de l'association.
- ⇒ Nous nous soutenons et nous entraisons au-delà de nos différences et de nos fonctions.

Nous avons tout à gagner à partager nos idées, nos découvertes, leur impact en est multiplié.

- ⇒ Nous stimulons l'échange d'idées nouvelles, le dialogue permanent et le partage d'informations.
- ⇒ Nous encourageons et soutenons les compétences de chacun à tous les niveaux de l'organisation.

Nous créons volontiers des 'associations de bienfaiteurs' avec d'autres acteurs de la société.

- ⇒ Nous développons des partenariats solides avec les acteurs locaux, les scientifiques, les associations sœurs et les décideurs politiques en respectant leur apport respectif.

RIGUEUR SCIENTIFIQUE

Nos actions s'inspirent directement du terrain, que nous observons de très près, avec méthode.

- ⇒ Nous fondons nos actions sur nos connaissances, sur notre expertise, et sur celles de tous ceux qui nous entourent.
- ⇒ Notre travail sur le terrain et notre approche scientifique nous permettent de produire de nouvelles données, destinées à être partagées et à soutenir la cause environnementale.

Nous relatons des faits, c'est notre meilleur moyen d'être entendus et respectés.

- ⇒ Nous consolidons la réputation et la crédibilité de l'association en nous basant sur des bases scientifiques solides et rigoureuses.

VISION

NOTRE IDÉAL POUR 2050 → LA NATURE et LA BIODIVERSITÉ au CŒUR de LA VIE HUMAINE

Nous sommes de et dans la nature. L'espèce humaine et toutes les autres. L'être humain a besoin de nature. La nature occupe une place dans la vie de chacune et chacun. Elle est source **d'émerveillement, d'inspiration, et de services écosystémiques multiples et essentiels**. Elle est indispensable à la **bonne santé physique et mentale** des humains. Dès lors, dans notre idéal, l'espèce humaine vit **en harmonie** avec la nature. Elle la connaît, la valorise, la protège et la restaure¹. D'ici 2050, **le déclin de la biodiversité est enrayeré**. Les écosystèmes sains sont préservés et ceux qui sont dégradés sont restaurés. Les **systèmes terrestres de soutien de la vie** et les processus écologiques essentiels sont reconnus et maintenus.

La biodiversité et les solutions basées sur la nature sont essentielles à la **lutte contre le dérèglement climatique**. **Biodiversité et climat sont interdépendants**. Les politiques publiques sectorielles et les activités humaines privilégient systématiquement ces **solutions basées sur la nature**: mesures d'atténuation en protégeant forêts, océans, prairies et tourbières, comme puits de carbone; mesures d'adaptation en aménageant les territoires (prairies permanentes, forêts à essences multiples, mares, rivières reméandrées, protection du castor...). Cela se fera notamment par la prise en compte systématique des réseaux écologiques qui sont des référentiels reconnus et respectés.

POUR 2030 → UNE PROTECTION FORTE DES MILIEUX NATURELS

1. Le réseau écologique wallon, qui aura été publié en 2025, et le réseau écologique bruxellois seront les référentiels de base de toute politique publique, en particulier en matière d'aménagement du territoire. En effet, une des clés de voûte pour que la biodiversité puisse se déployer de manière optimale est **un réseau écologique** fait de zones centrales, cœurs de biodiversité, reliées par des zones de développement et des couloirs de liaison faisant l'objet de mesures de protection appropriées.
2. En 2030, **5% du territoire wallon (çàd 85.000 ha) sont « strictement protégés »**, conformément à la Déclaration de Politique Régionale 2024-2029. Cela correspond à une mise sous statut de 10.000 ha supplémentaires par an par rapport à l'existant. Et sans oublier l'ambition d'élever cette proportion ultérieurement à 10%, conformément à la stratégie européenne sur la biodiversité. Pour mi-2026, le gouvernement wallon, en partenariat avec Natagora, aura développé un **plan de restauration de la nature** visant à restaurer 30 % des espaces dégradés en Wallonie, conformément à la Loi européenne sur la restauration de la nature. Il le met ensuite en œuvre rapidement en y allouant les moyens nécessaires. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, une valeur réglementaire aura été donnée au réseau écologique dans le cadre des réformes à venir du PRAS (Plan Régional d'Affectation des Sols) et du CoBAT (Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire), et du nouveau Plan Nature à développer. De plus, les zones incluses dans celui-ci bénéficient d'un statut de protection et des mesures de gestion clairement définies.
3. **La gestion des réserves et des espaces protégés et leur financement** sont devenus une **priorité**. La Région wallonne et la Région bruxelloise s'assurent d'avoir les budgets et les moyens humains nécessaires pour réaliser les objectifs de protection visés ci-dessus (points 1 et 2).
4. La gestion des réserves naturelles comporte des surfaces gérées et d'autres où la nature est laissée à sa **libre évolution**. Ces deux modes de gestion sont pleinement complémentaires dans leurs objectifs et intérêts.

¹ D'après la vision de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique et le Cadre mondial de la biodiversité Kunming/Montréal (COP 15)

POUR 2030 → UNE CONNAISSANCE DE LA NATURE LARGEMENT RÉPANDUE

5. Les **données** permettant de suivre l'évolution de l'état de la biodiversité sont **collectées, partagées et analysées**. Elles permettent de développer des **indicateurs fiables, simples et harmonisés de l'évolution de la biodiversité**. Un pool important d'**observateurs et d'observatrices**, dont le renouvellement est assuré, nourrit ces inventaires de sciences participatives/citoyennes.
6. Ces **indicateurs de mesure de la biodiversité**, basés essentiellement sur le recensement d'espèces animales et végétales et de leur abondance, **sont reconnus et utilisés** par tous les acteurs publics et privés. Ils sont pris en compte systématiquement pour évaluer et appliquer les mesures de protection de ces espèces et de leurs habitats et l'impact des activités humaines. Ces indicateurs permettent aussi d'évaluer l'efficacité des actions de protection et de redéploiement de la nature (Réseau Nature, plan d'action espèces, gestion des réserves naturelles, MAEC en agriculture,...). Natagora est reconnue pour son expertise unique dans ce domaine et participe à la simplification et à l'harmonisation internationale de ces indicateurs. Elle la diffuse largement, tant vers le grand public que vers les experts et les volontaires.
7. Les **solutions basées sur la nature et les services rendus par les écosystèmes** sont de plus en plus reconnus. L'évolution des connaissances dans ce domaine permet aux acteurs publics et privés d'accorder une **valeur économique à ses services**. Ce qui conduit à leur meilleure prise en compte, en termes de protection et de **financement**. Natagora aura **acquis une expertise sur les services écosystémiques** et aura intégré cet enjeu dans ses différentes missions.

POUR 2030 → UNE POPULATION SENSIBILISÉE À LA NATURE ET ACTRICE DE SA PROTECTION

8. Une majorité de citoyens et citoyennes en Wallonie et à Bruxelles **est sensibilisée** à l'importance de l'enjeu de la protection de la biodiversité. Leur **curiosité** a été éveillée. La culture écologique a progressé.. La **biodiversité** et la protection des milieux naturels et des paysages sont reconnues pour leur **valeur intrinsèque en tant que bien commun** et pour leurs **contributions essentielles à une bonne qualité de la vie sur terre**. La nécessité de **protection et de restauration** des habitats naturels, de respect du vivant, et de **changements transformatifs** et systémiques de la société mobilise dès lors largement les **citoyens et citoyennes**.
9. À leur propre échelle, les citoyens et les citoyennes ont pris **conscience de l'importance du vivant qui les entoure**. Ils et elles sont capables de **contribuer à la protection et restauration** des habitats naturels. Les personnes sont **outillées pour réaliser des actions directes** en faveur de la biodiversité, grâce au soutien des associations. Collectivement, ils et elles ont **du pouvoir et ont confiance en leur capacité** à avoir un impact positif. En suivant les **principes de l'Éducation permanente**, les **personnes en situation de précarité** sont outillées pour trouver des **pistes d'action** qui leur correspondent.
10. **Plusieurs milliers de personnes supplémentaires auront été formées** sur les thématiques liées à la biodiversité, que ce soit des connaissances pointues sur les espèces et les habitats, ou des compétences de base nécessaires pour participer à des actions de sciences participatives ou de gestion de leur habitat ou leur jardin.
11. Les **réserves naturelles** de Natagora constituent des vitrines vivantes. Elles élargissent l'assise sociétale de l'association, consolident l'acceptabilité locale des réserves, et **sensibilisent le public à la nature en lui offrant un contact avec elle**. Le **public, y compris les personnes les plus précarisées**, aura accès à **plusieurs réserves naturelles dans lesquelles il sera informé et guidé**, dont trois grandes réserves, en plus de Virelles, dans lesquelles un **centre de visiteurs** aura été aménagé.

POUR 2030 → UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FINANCIER RÉALISTE

(voir aussi MEMORANDUM ÉLECTIONS 2024)

12. Les autorités régionales wallonnes et bruxelloises **observent avec rigueur, ambition, et efficacité les accords internationaux** et le droit européen. Ils appliquent et **mettent effectivement en œuvre** les législations et les stratégies qui en découlent.
13. Les régions wallonne et bruxelloise dégagent les **moyens financiers et humains** nécessaires pour la gestion récurrente et le suivi scientifique de la biodiversité.
14. La grande majorité des **communes** wallonnes aura développé un **schéma de développement communal (SDC)**, prenant en compte les besoins en matière de nature et de biodiversité et respectant le principe de 'zéro' artificialisation des sols ('stop béton'), conformément au nouveau schéma de développement territorial (SDT). Elles auront **intégré systématiquement les enjeux de biodiversité dans les avis rendus** en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elles auront été dotées de **moyens financiers** appropriés pour ce faire. Elles seront encouragées à développer un chapitre 'nature' dans leur programme stratégique transversal (PST). Les **volontaires auront été formés aux outils participatifs communaux** (comme les CCATM = commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité), leur permettant de faire valoir les enjeux de biodiversité au niveau communal. Par analogie, en région de Bruxelles-Capitale, le Plan Nature et le nouveau PRAS viseront à une zéro artificialisation, voire même à une désartificialisation des sols.
15. Les **infractions environnementales sont punies** par des sanctions exemplaires pour qu'elles soient dissuasives. La culture d'impunité appartient au passé.

POUR 2030 → LA NATURE AU CŒUR DES ACTIVITÉS HUMAINES

16. Les **activités humaines** (industries, services, construction, transport, agriculture, loisirs) **prennent en compte** et minimisent **leur impact sur les habitats et la faune et la flore sauvage**. Elles s'appuient sur la biodiversité et **mettent en avant la protection de la nature et la biodiversité dans leurs modèles d'affaires et leurs activités**. À titre d'exemple :
 - a. la restriction maximale de l'utilisation des sols en aménagement du territoire ('stop béton', accélération vers la 'zéro artificialisation des sols')
 - b. les principes d'agroécologie dans l'agriculture
 - c. le développement d'une sylviculture proche de la nature et d'une plus forte naturalité, dont la libre évolution.
 - d. le déploiement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) en dehors des forêts, des prairies à haute valeur biologique, et surtout des cœurs de biodiversité, dans le strict respect du réseau écologique wallon
 - e. l'accueil dans les parcs nationaux et les activités nature dans le tourisme
 - f. les pratiques respectueuses des équilibres naturels et du bien-être animal dans la chasse
 - g. l'intégration de la biodiversité dans le bâti et construction d'infrastructures
17. Les décideurs politiques et les acteurs du monde économique et financier auront développé de nouveaux concepts et méthodes de calcul permettant de **quantifier la valeur des services écosystémiques** et **d'améliorer considérablement les financements dédiés à la protection et à la restauration de la nature**. Les **subsidés aux activités néfastes à l'environnement auront été supprimés** et réorientés vers des politiques de soutien à la transition écologique, d'adaptation et de restauration de la biodiversité et des écosystèmes. **Natagora participera pro-activement aux discussions politiques pour encadrer l'émergence des mécanismes de valorisation des services écosystémiques** et de la biodiversité.

NATAGORA, ASSOCIATION DE VOLONTAIRES, LARGEMENT RECONNUE, ET ACTRICE DE LA SOCIÉTÉ

18. Le **cœur battant de Natagora est son réseau de milliers de volontaires**, ancrés localement sur le territoire wallon et bruxellois au sein de ses régionales, commissions de gestion, pôles, et groupes de travail spécialisés. Ce réseau est perpétuellement nourri et renforcé pour améliorer son impact sur la nature et la population.
19. **Chaque volontaire souhaitant s'engager aura trouvé sa place chez Natagora**, quel que soit son niveau d'engagement, son milieu d'origine, sa classe sociale, ses différentes identités. Il ou elle aura eu l'opportunité de se développer et d'évoluer au sein de l'association. Natagora aura consacré une attention particulière aux publics actuellement les moins représentés au sein de l'association.
20. Les volontaires travaillent en **étroite collaboration et en harmonie avec les équipes professionnelles**. Le respect, le partage, l'échange, la bienveillance, l'adhésion à la mission et à la stratégie de Natagora, et des attentes réalistes sont à la base de cette collaboration.
21. Les groupes de volontaires sont largement **soutenus et épaulés** par les équipes professionnelles. Ils sont **formés et outillés** pour mener à bien leurs actions et les projets qui leur tiennent à cœur. Des **mécanismes de financement** leur permettent d'avoir les moyens nécessaires pour accomplir leurs projets. Les propositions et recommandations prioritaires de 2024 en matière de volontariat (voir le travail '**Volontariat 2.0**'), par exemple une meilleure coordination et coopération géographique **entre les différents groupes de volontaires**, auront été implémentées.
22. Les **personnes employées (le staff)** trouvent chez Natagora un **environnement de travail inspirant, enthousiasmant, et bienveillant**. Elles y agissent et y sont valorisées en accord avec les **valeurs de Natagora**. Elles sont encadrées et ont l'opportunité de se développer et de s'améliorer grâce à un **programme continu de développement de compétences professionnelles**. Le **bien-être au travail et l'équilibre vie professionnelle / vie privée** font l'objet d'une attention continue de la part de la direction.
23. **Natagora est reconnue** comme une association-phare de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles. **La majorité de la population** connaît son nom et sa mission. Le **nombre de membres** est porté à **50 000 en 2030**. Natagora arrive en première ou deuxième position des organisations de protection de la nature lors de sondages de notoriété.
24. Natagora est **reconnue comme centre de connaissance de la biodiversité grâce à ses compétences** en études et évaluations de la faune et la flore sauvages, en gestion des réserves naturelles, et en aménagement de jardins et d'espaces verts.
25. Natagora demeure **une association indépendante et politiquement engagée, mais apaisante**. Elle n'est donc affiliée à aucun parti politique et interagit avec tous les partis politiques démocratiques. Elle soutient et milite pour des politiques de protection et restauration de la nature et de la biodiversité. Elle participe au débat public en ce sens. Ses **positions sont basées sur la science et sur des faits étayés et démontrés, et sur le principe de sobriété**, tel que défini par le GIEC en 2022. Les membres de Natagora se reconnaissent dès lors dans le positionnement de leur association. **Quand l'association l'estime pertinent, et selon le contexte**, elle aura **recours aux moyens juridiques** pour protéger la nature et faire sanctionner les infractions.
26. Selon l'impact souhaité, Natagora, travaillera seule ou **en alliance et partenariat** avec d'autres associations ou acteurs de la société. Tout en préservant son identité, poursuivant sa mission, et respectant ses valeurs, elle noue des partenariats favorables à la protection de la nature et de la biodiversité avec des pouvoirs publics, des associations, et des acteurs de la vie économique.

27. **Natagora aura continué à diversifier ses revenus, en accord et respect de ses valeurs.** Par conséquent, en 2030, Natagora s'est affranchie de sa dépendance aux financements publics, au point que les revenus privés ont largement dépassé les revenus publics et que la somme totale des revenus est en croissance. Natagora utilise avec efficience et en toute transparence les ressources qui lui sont confiées par les membres, les partenaires et les pouvoirs publics.
28. Natagora aura renforcé ses **axes de travail transversaux** dans l'ensemble de ses missions, favorisant la **synergie des compétences** des différents départements.
29. L'association aura embrassé pleinement la **transformation numérique**. L'association facilite l'utilisation des **technologies et applications modernes de communication** par l'ensemble de ses forces vives.
30. La **marque 'Natagora' est le reflet de l'identité, de la vision, et des valeurs de l'association**, telles qu'exprimées dans ce document. Le staff, et en particulier l'équipe de direction, et les volontaires en sont les ambassadeurs. Le conseil d'administration est le garant de sa protection et de sa bonne utilisation.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Notre stratégie quinquennale s'articulera autour de cinq grands axes prioritaires, deux visant directement la protection de la nature, et trois autres visant l'amélioration de l'impact et de l'efficacité de Natagora.

1. Sensibiliser les citoyens et citoyennes, le monde politique, et les acteurs socio-économiques aux enjeux de la biodiversité (SENS)

1. Former un maximum de citoyens et citoyennes, à tous les âges de la vie, et de professionnels, à la connaissance des espèces et des milieux naturels. Les connecter à la nature, les outiller, les rendre acteurs et actrices.
2. Informer et conscientiser les politiques de l'importance et des bénéfices d'un bon état de conservation des milieux naturels et des espèces. Militer et les mobiliser à agir en leur faveur.
3. Investir également le niveau communal pour y renforcer la préservation de la biodiversité et être force de proposition tant dans les espaces de concertation qu'auprès des politiques, voire aller plus loin avec les communes les plus engagées.
4. Orienter notre approche scientifique sur des indicateurs qui feront levier auprès des mondes politique et économique (--> 1. 'état de la nature wallonne' bisannuel ---> 2. quantification des services écosystémiques).
5. S'associer avec différents acteurs de la société, en ce y compris les entreprises et leurs fédérations, pour œuvrer ensemble à accomplir notre vision et y travailler ensemble par projets.
6. Prévenir les conflits et soutenir la cohabitation entre l'humain et certaines espèces (castor, loup, ...).
7. Soutenir et renforcer la protection de la nature dans le droit; si nécessaire et si le contexte en est pertinent, mener des actions en justice pour permettre une évolution de la jurisprudence, et une meilleure transposition et exécution des politiques et législations existantes.
8. Réfléchir, se positionner, et développer des compétences sur des sujets et thèmes émergents en relation avec la biodiversité et dans la cadre de notre mission, rendre ces prises de position visibles et connues, améliorer notre réactivité à l'actualité.

Cet objectif a pris en compte le travail abouti du mémorandum élections 2024. Il est recommandé d'y référer ou de le consulter pour plus de détails.

2. Accélérer et renforcer la protection du patrimoine naturel (NAT)

1. Accompagner les pouvoirs publics en Wallonie et à Bruxelles en plaidant pour une stratégie intégrant la nature, le vivant, et les cœurs de biodiversité dans l'aménagement du territoire; ce faisant, plaider pour l'arrêt de l'artificialisation des sols et pour l'utilisation des réseaux écologiques wallon et bruxellois comme instruments de référence.
2. Plaider et contribuer à accélérer la création de réserves naturelles avec une approche de densification, une meilleure connectivité, pour renforcer le réseau écologique fonctionnel.
3. Plaider pour que les pouvoirs publics, à tous les niveaux de pouvoir, assument leur part d'action (via Natura 2000, les SGIB...) pour mettre 5% du territoire wallon et 10% du territoire bruxellois en aires strictement protégées en 2030.
4. Être moteur et partenaire privilégié de la mise en œuvre de la Loi de Restauration de la Nature (LRN), en poursuivant et amplifiant le développement de projets de restauration des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ou régional (projets LIFE en particulier).
5. Assurer la gestion et le suivi de nos réserves naturelles. Démarrer et faire aboutir une réflexion sur l'équilibre optimal à moyen et long terme entre acquisition/restauration et gestion/suivi de l'existant.
6. Valoriser, avec le secteur du tourisme, les réserves et les parcs nationaux visant à amener le public à la découverte du patrimoine naturel.
7. Améliorer et faire monter en puissance nos partenariats avec le monde agricole.
8. Plaider et œuvrer pour l'accueil de la biodiversité en ville, ainsi que pour la protection et la valorisation des espaces naturels en ville et de la biodiversité dans le bâti.
9. Renforcer le maillage écologique et la sensibilisation des citoyens et des entreprises à travers le Réseau nature de Natagora, en vue de promouvoir et protéger également la biodiversité 'ordinaire'.
10. Poursuivre des programmes ciblés de protection de certaines espèces emblématiques.
11. Promouvoir et intégrer la valorisation des services écosystémiques dans nos projets de restauration des habitats et des réserves naturelles.

3. Renforcer et soutenir notre réseau de volontaires (VOL)

1. Reconnecter et renforcer la relation et le soutien staff-volontaires. Dynamiser les groupes de volontaires dans le respect des spécificités de chaque groupe.
2. Développer les synergies et les échanges entre groupes de volontaires (entre régionales, entre sections, entre commissions de gestion, au sein des GT et de manière transversale).
3. Former, orienter, et outiller les volontaires dans toutes les missions et objectifs de Natagora: **observation** et suivi de la biodiversité, gestion des réserves, accueil du public, formation, éducation, sensibilisation, communication, plaidoyer politique, réaction locale, gestion de groupe, dynamique coopérative, recrutement de membres, fundraising.
4. Poursuivre, développer, et soutenir l'action des volontaires dans la défense de la nature (réactions locales) et le plaidoyer politique à l'échelle communale.
5. Communiquer davantage nos actions, nos résultats pour renforcer l'engagement des membres / volontaires (vidéo, digitalisation, médias sociaux). Au besoin, revoir notre stratégie de communication ou développer et exécuter une nouvelle stratégie de communication (messages-clés, outils, canaux, publics-cibles).
6. Renforcer notre assise sociétale en accélérant le recrutement de nouveaux membres et de volontaires, avec une attention particulière pour les publics précaires, pour une démographie diversifiée, et pour des groupes de volontaires dynamiques.

Ce troisième objectif et le cinquième ont pris en compte le travail très abouti 'Volontariat 2.0' de 2024. Il est recommandé d'y référer ou de le consulter pour plus de détails.

4. Accroître et diversifier nos revenus (FIN)

1. Continuer à solliciter efficacement les revenus publics disponibles (subventions, prestations de services, ...) qui nous aident à accomplir nos missions.
2. Poursuivre le développement de projets financés par l'Union européenne (projets LIFE et Interreg), et se positionner comme acteur majeur du plan national de restauration de la nature.
3. S'affranchir d'une trop grande dépendance aux financements publics, eux-mêmes sujets à de fortes tensions, en diversifiant les sources de nos revenus, pour atteindre 60% de revenus privés.
4. Définir et assumer le mode de partenariat avec le monde économique; augmenter les partenariats avec les entreprises qui souhaitent être accompagnées vers une durabilité forte.
5. Renforcer la communication, notre réseau, et la mobilisation de chacun et chacune au sein de Natagora pour doubler les revenus totaux du membership, du mécénat, des dons, et des legs.
6. Définir et faire vivre la culture souhaitée au regard de nos valeurs pour la mettre en œuvre collectivement.

5. Améliorer l'efficacité et l'environnement de travail de notre organisation (ORG)

1. Mettre en place le progiciel de gestion intégré (ERP), en assurer son utilisation optimale afin qu'il remplisse ses objectifs: amélioration et simplification des processus, meilleure intégration du travail des équipes (voir plan ERP pour ses objectifs détaillés).
2. Développer une organisation plus transversale aussi bien au sein des équipes professionnelles qu'avec et entre volontaires.
3. Développer un programme de formation continue et de développement du staff.
4. Continuer à améliorer le bien-être des employés et la qualité des conditions de travail, en ce y compris par la nature.
5. Faire preuve d'exemplarité environnementale dans nos opérations (achats, énergie, transports,...)
6. Accompagner et soutenir le changement culturel au sein des équipes (voir objectif FIN) .
7. Organiser et optimiser l'achat, la gestion, et l'entretien des outils, équipements et infrastructures de nos réserves/commissions de gestion.
8. Mettre en place et alimenter des canaux de communication interne (--> à l'intention du staff, groupes de volontaires, membres).
9. Continuer à renforcer et améliorer le conseil d'administration.
10. Explorer des voies de collaborations et de synergies amplifiées avec les autres associations naturalistes en Wallonie et à Bruxelles.



natagora

Traverse des Muses 1 | 5000 Namur

www.natagora.be